



Abidjan, le

NOTE D'INFORMATION N° 1844 /MEFB/DGD/DRH DU 07 JUIL 2026

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Dépôt des actes de promotion pour le galonnage

En vue de permettre à la Commission de proposition de promotion aux grades supérieurs de réaliser ses travaux sur la base de données exhaustives et exactes, j'invite les agents des Douanes qui ont connu une évolution de leur situation administrative ou une promotion, à produire copie des actes y afférents.

Ces actes devront être transmis au **Secrétariat du Sous-directeur du Personnel**, au plus tard le **lundi 31 août 2026**.

Pour toutes informations complémentaires, les concernés peuvent contacter les services compétents aux numéros suivants : **27 20 25 15 00 poste 1578**.

P/ Le Directeur Général des Douanes
P. O/ le Directeur des Ressources Humaines

Col. KOFFI Méa I.

Administrateur Général des Services Financiers